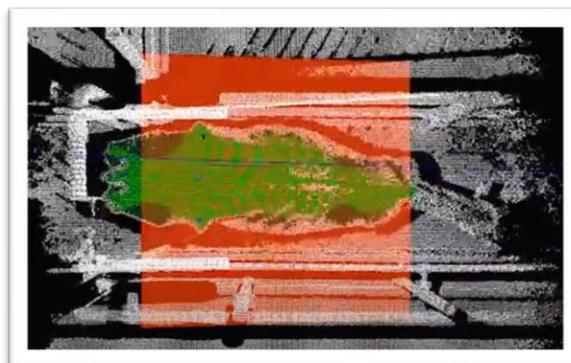


# CAMÉRA 3D POUR DÉPISTER LES BOITERIES

## Objectif

Une caméra 3D qui analyse l'état corporel et l'allure des animaux pour dépister les boiteries.

Niveau de maturité : ●●● Utilisé en fermes commerciales



Crédit photo : [YouTube](#)

## Description

Le système CBS-system a été créé par la société dsp-Agrosoft. Rempli de technologie, ce produit tient en une seule « boîte » : il s'agit d'un système d'analyse d'images 3D. La caméra, installée au-dessus d'un couloir en sortie de salle de traite, évalue l'état corporel des animaux en mouvement et leur allure. Les données sont rassemblées dans un logiciel qui détecte les anomalies. Cette analyse systématique permet de dépister les boiteries (qui se traduisent par une déformation de l'allure) et de suivre l'évolution du troupeau afin de faciliter la tâche à l'éleveur. Il peut ainsi apporter plus précocement, les soins nécessaires. Les concepteurs affirment : « Cela aide l'éleveur à décider du traitement adéquat par une appréciation standardisée, objective et régulière des animaux. De plus, une connexion avec le programme de gestion de troupeau ou d'autres systèmes d'assistance est possible. »

## Pour en savoir plus

Site constructeur : [dsp-Agrosoft \(dsp-agrosoft.de\)](http://dsp-agrosoft.de)

[Du matériel de prévention des boiteries primé à EuroTier | Web-agri \(web-agri.fr\)](#)

[Présentation vidéo du système de caméra 3D | YouTube \(youtube.com\)](#)



*Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.*